

Viens découvrir les musiques actuelles



La salle de concert
le Quai M
à la Roche-sur-Yon
s'ouvre à toi !

Visite, ateliers, concert !

À partir de 11 ans
Places limitées
Sur inscription



santé
famille
retraite
services

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Familles
rurales
Vivre mieux !

Rep'On
une de Chantonnay



QUAI | M



Pays de
Chantonnay
Communauté de communes

Découvre les musiques actuelles

au QUAI M!

À travers une visite, des ateliers et un concert !

1. VENDREDI 21 FÉVRIER - JOURNÉE DÉCOUVERTE

Visite la salle de concert et rencontre les salariés du Quai M pour échanger sur leurs métiers.

Participe à un atelier de ton choix :

- > Initiation au beatbox
- > Initiation à la régie lumière
- > Découverte des styles musicaux avec gilets vibrants

ACTIVITÉ GRATUITE

2. VENDREDI 14 MARS EN SOIRÉE - CONCERT DE SYNAPSON

Assiste au concert exceptionnel du groupe de musique électro Synapson !

CONCERT PAYANT - 8 € PAR JEUNE

3. JEUDI 17 & VENDREDI 18 AVRIL - STAGE DE BEATBOX

Le beatbox est aussi appelé "boîte à rythmes humaine". Cet atelier ludique animé par William Bénéteau se conclura par la création collective d'une boucle musicale.

STAGE GRATUIT | PARTICIPATION SUR LES DEUX JOURS OBLIGATOIRE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- > Tu as 11 ans et plus.
- > Tu peux t'inscrire à 1, 2 ou aux 3 activités prévues. Pour le concert, une priorité sera donnée aux jeunes ayant participé à la journée découverte du 21 février.
- > Les places sont limitées, inscris-toi avant le vendredi 31 janvier.
- > Pour les activités 1 et 2, inscription auprès de ton animateur jeunesse ou auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23 ou par mail : helene.cantet@cc-paysdechantonnay.fr.
- > Pour l'activité 3, inscription uniquement auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23 ou par mail : helene.cantet@cc-paysdechantonnay.fr.
- > Le transport pour toutes les activités est pris en charge au départ de Saint-Prouant, Chantonnay et Bournezeau.

Projet proposé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay